Version	D	Date de validation	06/09/2019
Type de texte	VISKALI MP	Mise en application	22/09/2019

Dernière(s) modification(s) du document : En violet

ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS

Cette procédure définit les principes de transport des échantillons primaires prélevés sur des patients, leurs fractions aliquotes ainsi que les cultures microbiologiques et leur conservation préanalytique.

Elle concerne le transport des prélèvements au laboratoire, effectués à l'extérieur du laboratoire (infirmière libérale, prélèvement à domicile, prélèvement dans les unités de soins d'un établissement de santé), transmis entre les différents sites du laboratoire ou à des laboratoires spécialisés.

RESPONSABILITES

Avant la réception des échantillons par le laboratoire, la conservation des échantillons est sous la responsabilité de la personne en charge de leur acheminement au laboratoire receveur.

Après réception des échantillons au laboratoire, la conservation, la préparation des envois et leur conditionnement est sous la responsabilité de la personne habilitée au TRI.

Pendant le transport entre les sites, les personnes habilitées au transport des échantillons sont responsables du maintien du conditionnement de départ, de la maîtrise de la température et du délai d'acheminement des échantillons jusqu'au site analytique.

Le transport des échantillons jusqu'au laboratoire EUROFINS BIOMNIS est sous la responsabilité du coursier habilité par EUROFINS BIOMNIS mais la personne habilitée au TRI est responsable du conditionnement des échantillons et fixe au départ les conditions de conservation.

Ce document ne doit être ni photocopié, ni imprimé sans l'autorisation du service qualité

Provenance de l'échantillon	Responsable	Maîtrise du délai d'acheminement	Conditionnement	Moyen de transport	Température et délai d'acheminement souhaités	Lieu de dépôt de l'échantillon au laboratoire
REALISE SUR SITE AU LABORATOIRE	Préleveur du laboratoire habilité	Le plus rapidement possible ; heure de prélèvement tracée dans le SIL au secrétariat.	Haricot individuel ou Sac plastique individuel zippé double poche	Manuel	Sans objet	Réception des échantillons (vérification pré analytique)
CLINIQUE DE L'UNION ET MARQUISAT	Préleveur du laboratoire habilité	Heure de prélèvement notée sur la demande d'examen par le préleveur. Heure de réception notée sur la demande d'examen par la personne habilitée à la réception.	Sac plastique individuel zippé double poche, Sac plastique individuel zippé double poche, rouge pour urgent, , Sac plastique individuel zippé double poche, VERT pour Services des URGENCES ET UHCD + Contenant rigide hermétique pour les séries de prélèvements	Manuel	< 2 h Température Ambiante Sauf cas particuliers	Réception des échantillons (vérification pré analytique)
DOMICILE	Préleveur du laboratoire habilité IDE	Heure de prélèvement tracée sur la fiche *RA1ENR05* par le préleveur. Heure de réception tracée sur *RA1ENR05* par la personne habilitée à la réception.	Boites hermétiques individuelles conformes à la réglementation	Route	< 2 h Température ambiante Sauf cas particuliers	Réception des échantillons (vérification pré analytique)
CENTRES DE DIALYSE	Coursier ou toute personne habilitée	Heure de prélèvement notée par l'infirmière sur RA3ENR05 ou sur la prescription Heures de départ et de réception notées par coursier sur RA3ENR05	Boites hermétiques individuelles conformes à la réglementation	Route	< 2 h Température ambiante Sauf cas particuliers	Réception des échantillons (vérification pré analytique)
CLINIQUE DU CHATEAU DE VERNHES	Préleveur du laboratoire habilité	Heure de prélèvement notée par le préleveur sur la demande d'examen. Heure de réception notée sur la demande d'examen par la personne habilitée à la réception.	Boites rigides réglementaires + Contenant isotherme	Route	< 2h Température ambiant Sauf cas particuliers	Réception des échantillons (vérification pré analytique)
AUTRES ETABLISSEMENT DE SOINS	Personnes habilitées	Heure de prélèvement notée par le préleveur sur la demande d'examen. Heure de réception notée sur la demande d'examen par la personne habilitée à la réception.	Boites hermétiques individuelles conformes à la réglementation Ou Boites rigides réglementaires + Contenant isotherme à Température ambiante	Route	< 2 h Température ambiante Sauf cas particuliers	Réception des échantillons (vérification pré analytique)

Ce document ne doit être ni photocopié, ni imprimé sans l'autorisation du service qualité